Évry (91) : les juges d’application des peines en grève

23/02/2017 à 9h22



Depuis le 1er février, pour protester contre le manque d’effectifs, les juges d’application des peines du tribunal d’Évry n’enregistrent plus les demandes d’aménagement de peines des détenus. Ce qui a pour effet immédiat d’aggraver la surpopulation carcérale à Fleury-Mérogis.